|  |  |
| --- | --- |
| 26 Rue de la Paix71110 CHALON-sur-SAÔNE | Comité Régional de la Retraite Sportive de Bourgogne Franche-Comté**CORERS B. F.-C.**  Pierre SEGUIN, Président du CORERS-B.FC2, Chemin de Béveau25170 LAVERNAYCourriel : contact@corers-fc.fr  06 07 61 12 29 |

 Lavernay le vendredi 13 décembre 2019

L'assemblée générale élective 2020 du  Corers BFC se déroulera  le 20 mars à Beaune.conformément aux dispositions statutaires ,en même temps que l'Assemblée générale annuelle.

 L'article 7 et suivants de nos statuts  ainsi que l'article 3 de notre RI  précisent les conditions d'élection des instances dirigeantes et notamment que :

            " tout licencié de la fédération peut-être candidat aux instances dirigeantes du Corers de son ressort territorial; les candidats doivent être titulaires d'une licence fédérale datant d'au moins 6 mois à la date des élections"  "Les postulants au comité directeur doivent faire connaître leur candidature par écrit au moins 2 mois avant l'Assemblée Générale ."

                Donc pour ce qui concerne les  prochaines élections  **les fiches du modèle ci joint devront parvenir au Corers BFC dès maintenant et au plus tard pour le 20 janvier 2020.** Adresse d’envoi : voir en bas du formulaire. Une note complémentaire précisant les modalités détaillées des opérations électorales vous parviendra prochainement.

              J'invite les présidents de Coders et de clubs isolés à transmettre le présent courriel à tous leurs adhérents. Je les en remercie.

Pierre Seguin Président du Corers BFC